

Les objectifs

Passer en revue les listes des obligations sur les thèmes réglementaires pour

- Renforcer la compétence des Intermédiaires
- Permettre la mise en conformité
- Mettre à disposition les connaissances Métier
- Permettre l'accès à la profession
- Actualiser les connaissances
- Adopter les bons réflexes en termes de prévention des risques et de conflit d'intérêt

La méthode pédagogique

Apports de compétences et de connaissances structurées en référence aux textes réglementaires

La formation alterne entre présentation des fondamentaux en lien avec l'activité exercée, le rappel des définitions et des process. Tous les outils présentés sont issus de la réalité du terrain et sont utilisés dans des cas réels d'entreprise exerçant dans le secteur de l'assurance.

Les supports s'appuient sur les dispositions législatives et réglementaires qui s'imposent à tous les intermédiaires d'assurances

(Cf. L561-2 du code monétaire et financier)

Les échanges entre les participants et l'expérience du formateur facilitent les retours d'expérience. Le support de formation est remis à chaque stagiaire

Questionnaire à l'entrée pour évaluation des connaissances, puis questionnaire à l'issue de chaque item.

Matériel et équipement requis

Nécessaire à la prise de notes

Public concerné

Toute personne concernée par la réglementation et travaillant dans le secteur de l'assurance.

Pré requis

Néant

Le déroulement du parcours

Durée : 1 journée – 7,30 Heures

Formation présentielle

Formateur : Emmanuel BUREL

Coût de la formation

Prix HT : 390 € par stagiaire.

Exonéré de TVA

Le contenu du stage

1- La lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme (LCB-FT)

- Qu'est-ce que le blanchiment ?
- Comment fonctionne le blanchiment ?

L'évasion fiscale pour les débutants : mode d'emploi

- Exemples
- Nos Obligations
- Organisation
- Formation et information de l'ensemble du Personnel
- Vigilance
- Déclaration
- Confidentialité
- Sanctions encourues

2- Lutte anti-corruption

- Définition
- Eléments constitutifs de l'infraction
- Les règles à respecter
- Exemples de comportements appropriés
- Exemples de comportements inappropriés
- Le respect du code anti-corruption
- Le conflit d'intérêts
- Sanctions applicables
- Procédure d'alerte